

Le Partenariat Afrique-Europe en quête de sens

Principales conclusions

Par Larabi Jaïdi et Iván Martín

Résumé

Avec la refonte des relations entre l'Union Européenne et les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique), prévue pour février 2020, il devient urgent de repenser le cadre du partenariat entre l'Europe et l'Afrique et de proposer des éléments de refondation d'un vouloir vivre collectif. Priorité éducative, création d'emplois pour les jeunes via le développement territorial, promotion des partenariats public-privé dans les infrastructures, comptent parmi les leviers d'actions possibles. Par ailleurs, dans une Afrique en mouvement, ambitieuse par ses ressources et la compétence de ses élites, le Maroc qui renouvelle sa politique continentale à travers une stratégie tenant compte des défis communs, a un rôle tout particulier à jouer dans la refondation de ce partenariat.



Un Partenariat en besoin de renouveau dans un contexte changeant

Pendant longtemps, l'afro-pessimisme a dominé toutes les analyses de l'économie et des sociétés africaines. La tentation était forte, et certains n'y ont pas échappé, de considérer ce continent comme condamné, comme si une malédiction particulière s'était abattue sur les peuples africains. Mais, ce jugement reflète une méconnaissance de la réalité et des changements en cours. Sur les trente dernières années, les performances économiques se révèlent certes moyennes, mais le continent a su faire face à la forte croissance démographique sans véritable paupérisation. La reprise de l'économie africaine dans la première décennie de ce nouveau siècle n'avait rien d'étonnant. Elle s'expliquait, d'abord, par la remontée des cours des matières premières. L'embellie a résulté aussi, de facteurs internes. En dépit d'un coût social élevé, les réformes structurelles ont permis d'améliorer l'environnement macro-économique. On se tromperait, cependant, en pensant que les facteurs à l'origine du mal-développement de l'Afrique sont loin d'avoir disparu. Les difficultés du continent ont des causes très claires : elles s'appellent instabilité politique, absence d'Etat soucieux du développement à long terme, clientélisme dans des sociétés dont les structures sont demeurées longtemps plus orientées vers la redistribution des richesses que sur leur accumulation. Ces données, que d'autres pays partagent, ne sont pas immuables. La croissance observée ces dernières années ne constitue pas encore un véritable décollage économique analogue à celui des pays asiatiques. Les ressources naturelles, encore peu exploitées, et la jeunesse de la population, offrent un beau potentiel, mais le sous-développement des infrastructures, l'inadéquation de l'éducation et de la formation à l'emploi, le poids de l'économie informelle et de l'agriculture familiale constituent un frein majeur.

L'Union Européenne (UE) est le plus proche voisin de l'Afrique et son principal partenaire commercial. Elle est le principal investisseur étranger dans le continent et sa première source de transferts de fonds et d'aide publique au développement (21 milliards d'euros pour l'ensemble de l'UE et ses États membres en 2015).

L'UE et l'Afrique ont mis sur pied, depuis l'année 2000, un partenariat approfondi fondé des intérêts communs. Plusieurs facteurs sont mis en évidence pour justifier la

valeur ajoutée du partenariat Afrique-UE, notamment : les tendances démographiques opposées entre les deux continents ; les marchés africains en plein essor ; le potentiel des flux d'échanges commerciaux, d'investissements et de transferts de fonds entre l'Afrique et l'UE; le besoin d'une industrialisation durable pour l'Afrique; l'acquisition et la maîtrise des technologies ; le développement des infrastructures ; les aspirations de l'Afrique en matière d'intégration régionale et continentale; les préoccupations de l'Afrique concernant la croissance équitable et inclusive etc...L'Afrique n'est certes pas la nouvelle frontière de l'économie mondiale, mais elle offre d'énormes opportunités par sa croissance, ses classes moyennes, la montée de sa population en zone rurale et urbaine, les besoins immenses des populations. L'UE et les États européens s'intéressent de plus en plus à l'Afrique du fait de ses potentialités en ressources naturelles, de la croissance de ses marchés et de son reclassement géopolitique, mais également en raison de ses nuisances potentielles ou réelles en termes de vulnérabilité et d'insécurité et de pression migratoire. En effet, l'Afrique représente un enjeu majeur pour l'Europe, pas seulement du fait de ses marchés et de ses ressources, mais également des risques sécuritaires, environnementaux, démographiques qui concernent en priorité le Sahel, la Corne de l'Afrique et l'Afrique centrale.

Pierre angulaire du Partenariat, la Convention de Cotonou a prévu des accords de libre-échange et la mise en place d'accords de partenariat économique (APE). L'objectif des Accords de partenariat économique (APE) est d'introduire, en contrepartie de l'accès au marché européen, des mesures réciproques de libéralisation du commerce. Deux idées complémentaires sont associées à cette réforme commerciale : favoriser les regroupements régionaux et renforcer les capacités commerciales. Dans le volet « développement » de ce nouveau partenariat, d'autres idées sont incluses : introduire une dimension politique dans les accords, instaurer un dialogue avec la société civile, en donnant, en outre, le droit d'accès aux financements du Fonds Européen de développement aux organisations non étatiques.

Plus récemment, une approche continentale a fait son chemin avec l'adoption de la stratégie commune Europe-Afrique (SCEA) par les chefs d'État africains et européens dans le 2ème Sommet tenu à Lisbonne en 2007. Le partenariat Afrique-UE, qui s'inscrit dans cette stratégie commune, envisage les relations selon une approche ambitieuse en considérant l'Europe et l'Afrique comme un seul et unique continent, et définit le cadre politique

général des relations entre les deux parties. Cette Stratégie commune, qui devait fournir à long terme un cadre très important pour les relations Afrique-UE, devait être mise en œuvre selon des plans d'action successifs. Quelle évaluation peut-on faire des volets commercial, financier et humain de cette stratégie ? Est-elle conduite comme une nouvelle vision de long-terme de la relation Afrique-Europe ou plutôt comme une série de projets ? La segmentation en partenariats techniques ne rend-elle pas difficile la possibilité d'aborder les enjeux sous-régionaux ?

Bilan du Sommet d'Abidjan de novembre 2017

La cinquième édition des sommets Union européenne-Afrique s'est tenue les 29 et 30 novembre 2017 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Cadre institutionnel pour débattre des coopérations entre les pays des deux continents, ce Sommet était censé examiner, entre autres, les questions stratégiques de la paix et la sécurité, des droits humains, du réchauffement climatique, du terrorisme transfrontalier, de la prospérité et de la stratégie commune UE-Afrique. Le Sommet d'Abidjan devait être le moment de faire le bilan des relations Afrique-Europe depuis la tenue, en 2000, du premier Sommet entre les deux continents, apprécier les progrès réalisés et les limites dans la concrétisation des ambitions annoncées. C'était le cadre approprié pour réexaminer la vision commune et identifier les nouvelles opportunités de coopération en vue d'élargir les liens politiques, économiques, financiers et commerciaux à la lumière des changements qui sont intervenus dans le contexte géoéconomique et géopolitique mondial, notamment à la lumière du processus de mondialisation et la crise que connaît l'Europe et le projet d'intégration européenne, avec le Brexit comme symptôme le plus clair avec un impact direct sur les relations Europe-Afrique et l'impératif des nouveaux Objectifs de Développement Durable (ODD) à atteindre d'ici 2030. Avec la trajectoire des sommets précédents et ce contexte en évolution, le 5ème Sommet euro-africain a été organisé avec l'ambition de développer une approche commune en vue d'« investir dans la jeunesse pour accélérer la croissance inclusive et le développement soutenable du continent ».

La Déclaration adoptée à l'issue du Sommet a commencé -dans son premier paragraphe- à réaffirmer la validité de la Stratégie commune établie à Lisbonne en 2007. Ce qui signifiait que les Chefs d'Etat des deux continents inscrivaient leurs nouvelles actions dans la continuité des

sommets antérieurs, tout en adaptant le périmètre et la nature même du partenariat au contexte actuel et aux défis du court et du moyen termes. Par ailleurs, si l'Agenda du Sommet a mis l'accent sur les questions de la jeunesse et de l'emploi c'est, encore une fois, la problématique de la migration, et notamment la maîtrise et le contrôle des flux migratoires vers l'Europe, qui ont monopolisé l'attention des participants et une large partie des concertations. De plus, les échanges ont peu porté sur le développement d'une stratégie de prévention et gestion des migrations en et depuis l'Afrique. L'attention des leaders s'est plutôt centrée sur le thème, largement médiatisé, des pratiques d'esclavage des migrants en Libye, et c'est dans ce domaine que les seules actions concrètes ont donné lieu à des concertations, notamment en matière d'évacuation et de retour volontaire des migrants. Cependant, d'autres aspects centraux de la réalité migratoire en Afrique, comme les dangers tout au long des routes migratoires, les migrations intra-africaines, la fuite de cerveaux ou, bien sûr, les canaux de migration légale vers l'Europe ont été complètement ignorés. De même, les actions pour créer de l'emploi et assurer l'insertion de la jeunesse, en tant que principal défi identifié pour le continent pour les prochaines décennies, n'ont pas été au menu. Cela justifie le jugement d'un analyste dans le sens qu'« on aborde des défis à long terme avec des actions à court terme ».¹

En effet, dans leur Déclaration politique², les leaders des 83 pays participants ont retenu quatre priorités stratégiques, mais sans s'engager sur des mesures ou moyens concrets: mobiliser des ressources pour la transformation structurelle de l'Afrique, misant sur le levier du Plan d'Investissement Externe de l'UE en Afrique (censé mobiliser 44 milliards d'euros en investissements publics et privés sur la base d'un engagement budgétaire de l'UE de 4,1 millions d'euros à travers le nouveau Fonds européen pour le développement soutenable) ; investir dans les gens par le biais de l'éducation, la science, la technologie et le développement des compétences (y compris avec des programmes d'échange d'étudiants entre les deux continents); renforcer la résilience, la paix, la sécurité et la gouvernance et, finalement, gérer la mobilité et la migration des personnes. Sur ce dernier point, l'engagement a été renouvelé de lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière « dans un esprit de vrai partenariat et responsabilité partagée »

1. Voir "The AU-EU Abidjan Summit: Is there life beyond migration?", par G. Laporte, ECDPM blog, 4 décembre 2017, <http://ecdpm.org/talking-points/au-eu-abidjan-summit-life-beyond-migration/>.

2. Voir http://www.consilium.europa.eu/media/31991/33454-pr-final_declaration_au_eu_summit.pdf.

et d'entamer un dialogue « continental » sur la migration entre l'Europe et l'Afrique comme proposé par l'Union africaine -à l'encontre de la tendance de l'UE d'établir des partenariats bilatéraux avec les pays africains, notamment en matière de retour et de réadmission de migrants irréguliers.

Hormis ces grands principes et lignes d'action, qui reprennent la même approche et le même langage des sommets antérieurs, le 5ème Sommet n'a entamé aucune évaluation des réalisations du partenariat, lancé voilà 17 ans, ni formulé un ajustement –pourtant nécessaire- des modalités de fonctionnement, des instruments et outils de partenariat répondant aux nouveaux défis et au nouveau contexte. Et cela malgré l'analyse partagée par beaucoup d'observateurs selon laquelle « la relation UA-UE est dysfonctionnelle », pour reprendre la formulation d'un rapport de l'International Crisis Group sur le sujet³.

Et pourtant, les deux parties octroient une valeur importante à ce partenariat, comme le montre l'effort dédié à la préparation du Sommet et le niveau extraordinaire d'assistance (plus de 5000 participants, entre autres 16 Chefs d'Etat ou de gouvernement européens et pas moins de 43 africains). Le Sommet d'Abidjan aurait été, donc, l'occasion d'entamer cette réflexion dans le cadre, peu contraignant, du Partenariat Europe-Afrique, mais il n'y a eu aucun échange sur les instruments et le financement du partenariat, ou sur le suivi pour le rendre plus effectif.

Après deux années de fonctionnement, il s'avère également nécessaire d'entamer une évaluation conjointe de la mise en œuvre, les modes de fonctionnement et des premiers résultats du Fonds Fiduciaire d'Urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique créé lors du Sommet Europe-Afrique sur la migration de La Valleta, tenu en novembre 2015 (avec un budget total initial de 1,8 milliards d'euros, porté à 3,37 milliards d'euros, dont 2,98 milliards d'euros des fonds d'aide au développement de l'UE déjà approuvés dans le cadre de différents instruments financiers).

Plus encore, le Sommet n'a nullement contribué à réduire l'écart entre les priorités européennes et africaines dans le partenariat UE-Afrique : alors que pour les pays européens l'enjeu principal consiste à contenir les migrations irrégulières et assurer la gestion des flux migratoires

-un enjeu qui devient de plus en plus prioritaire dans leurs politiques extérieures-, les gouvernements africains se trouvent de plus en plus sous pression pour créer de l'emploi, offrir des perspectives économiques à leur jeunesse et impulser un processus de développement qui maîtrise les contraintes, de plus en plus pressantes dans la gestion des ressources naturelles. Dans un contexte où les pays africains et l'Union africaine, en tant qu'institution régionale, prennent plus de conscience de leur force et de leurs intérêts et questionnent de plus en plus la définition de l'agenda par la partie européenne, cet écart risque de bloquer tout progrès dans le Partenariat Europe-Afrique dans le futur.

Par ailleurs, une liste de projets prioritaires qui devait accompagner la Déclaration finale du Sommet n'a pu trouver un consensus (l'UA avait envoyé une liste que la Commission européenne n'a pas considéré acceptable). La Déclaration fait implicitement état de ce désaccord, en demandant aux deux Commissions (de l'UA et de l'UE) de « développer un plan d'action dans un délai de trois mois après l'adoption de cette Déclaration [...] identifiant des projets et programmes dans le cadre des domaines de coopération prioritaires communs UA-UE que les deux parties sont d'accord à mettre en œuvre, et établir un mécanisme de suivi »

En somme, le Sommet n'a pas saisi pleinement l'occasion pour refonder le Partenariat et aborder les grandes questions de développement du continent autour desquelles la Stratégie commune peut trouver son sens. En tout cas, on peut considérer difficilement que le Sommet a répondu aux ambitions formulées dans les textes préparatoires de l'Union européenne, à savoir « un nouveau élan pour le partenariat Afrique-UE » ou « un coup d'accélérateur au développement » comme demandé par le Parlement européen. Le 6ème Sommet qui devrait se tenir dans un pays de l'Union européenne, dès 2020, sera-t-il le rendez-vous d'une réelle refondation du Partenariat Union Européenne-Union Africaine ?

Pistes pour un partenariat favorable au développement de l'Afrique

L'enjeu de la relation Afrique-Europe est fondamentalement d'appuyer l'effort des pays africains à s'engager sur « la voie de l'émergence économique ». Un consensus doit et peut se retrouver entre les deux parties autour de

3. Voir International Crisis Group (2017), « Time to Reset African Union- European Union relations », <https://www.crisisgroup.org/africa/255-time-reset-african-union-european-union-relations>.

l'adoption d'une stratégie qui doit se déployer dans la durée, par des réformes successives des institutions et des organisations, mais, surtout, qui reconnaissent à l'Afrique la possibilité de construire les fondements de son autonomie par la diversification de ses activités.

La refondation des relations Europe-Afrique pourrait se faire à géométrie variable, en privilégiant des objectifs sectoriels dépassant les antagonismes nationaux et géopolitiques (eau, énergie, alimentation, santé, éducation, climat, pollution, migration, sécurité, etc.). Sur plusieurs sujets stratégiques intéressant l'Europe du Sud, des montages à géométrie variable permettraient de gérer des interdépendances territoriales et des biens communs régionaux, en mobilisant, avec appui financier européen et national, des acteurs pluriels (collectivités décentralisées, ONG, entreprises, Etats). En ce sens, les leviers d'actions prioritaires sont les suivants :

La priorité éducative, la formation des compétences et des entrepreneurs

L'éducation, la libération des énergies, le développement de l'esprit d'innovation renvoient, à la fois, à des modèles éducatifs qui desserrent les contraintes pour permettre d'épanouir les innovations, en donnant des droits aux jeunes. Il s'agit, également, de stabiliser l'environnement et de sécuriser les biens et les personnes pour permettre des horizons long-termistes et les prises de risques de l'entrepreneuriat. Il faut, aux différentes échelles territoriales, favoriser des incubateurs permettant la réalisation de milliers de projets dans des écosystèmes ou des districts économiques.

Un appui au développement durable et inclusif

Une des priorités est, évidemment, d'assurer une sécurité durable des biens et des personnes. La sécurité durable n'est possible qu'en s'attaquant au terreau de la pauvreté et de la vulnérabilité en termes de tissu économique, d'activités licites rémunérées, ce qui implique des actions territorialisées en termes de filières et d'écosystèmes, de stratégies de long terme de la part des différents acteurs, des projets inclusifs, des résiliences des populations face aux différents chocs. Le développement durable et inclusif suppose des stratégies de long terme. Il renvoie à des volets intégrés d'éducation, de santé, d'infrastructure et sectoriels en termes de filières à différentes échelles.

Une création d'emplois pour les jeunes via le développement territorial

Face à un continent vieillissant, marqué par le pessimisme vis-à-vis du futur, la jeune Afrique est porteuse, au-delà de ses drames, de perspectives positives face au futur. Face à une « stratégie de l'offre », centrée sur les « investissements » dans le capital humain des jeunes et leur employabilité, un recentrage de la coopération sur la création d'emploi, en intégrant sa valeur sociale dans les calculs de rentabilité des investissements publics. S'imposent, également, des solutions innovatrices, qui vont au-delà de l'approche centrée sur la résilience et l'entrepreneuriat des jeunes (voir la promotion des dites « activités génératrices de revenus » souvent servant à perpétuer la pauvreté). Le modèle de garantie d'emploi ou formation jeunes implanté en Europe depuis 2014 mériterait d'être testé en Afrique aussi, tout comme des initiatives d'emploi communautaire comme première porte d'entrée des jeunes à la vie professionnelle. L'emploi requiert plus d'efforts envers l'inclusion de la jeunesse et des appuis financiers à leurs initiatives conjointes. Il est effectivement nécessaire de créer une facilité Afrique-UE pour la jeunesse pour s'attaquer aux défis communs et considérer la possibilité d'élaborer un programme conjoint de jeunes volontaires.

S'inscrire dans le territoire pertinent, créer des synergies spatiales

La dynamique urbaine en Afrique est porteuse de progrès. En termes d'action, elle est prometteuse pour renouveler les plans et schémas de développement avec un enrichissement du diagnostic et des visions futures. Cependant, dans des pays fragmentés, les actions visant des espaces pauvres ou appauvris figurent parmi les rares politiques permettant de mieux relier les régions défavorisées aux marchés, de fournir des services indispensables (eau, énergie, éducation, santé), de mobiliser les ressources inexploitées pour le développement, de renforcer les capacités humaines et le sentiment d'appartenance à la nation. Ces politiques et ces actions demeurent essentielles. Elles peuvent s'accompagner d'autres politiques.

Des filières agricoles de proximité

A l'analyse en terme sectoriel, par exemple agricole, doit faire place une analyse en termes de filières ou de chaînes de valeurs à diverses échelles territoriales. La réponse au

défi de l'alimentation des citoyens n'est pas simple en raison de la diversité des filières d'approvisionnement des populations urbaines qui coexistent en concurrence plus ou moins "ouverte", selon les pays et les métropoles. Le développement des circuits courts et locaux semble permettre cette plus grande valorisation des produits agricoles. Cette proximité permet de fournir des produits à des prix réduits (limitation des coûts de transport, taxes d'importation-exportation) pour la population à faibles revenus. Et inversement, l'augmentation du pouvoir d'achat dans les villes permet également le développement de produits transformés à plus haute valeur ajoutée. Le recentrage de la coopération sur les filières intégrées locales d'approvisionnement des villes peut être promu et renforcé par trois axes de coopération, centrés sur les filières de proximité visant à : i) améliorer la connaissance de cette économie alimentaire urbaine ; ii) mettre en place des plateformes d'échanges entre les acteurs, et iii) promouvoir l'essaimage à partir des expériences des entreprises marocaines

Une coopération multi-secteurs dans l'énergie

Les accords sur les hydrocarbures entre les pays européens et africains ont encore de beaux jours devant eux, car ils peuvent répondre aux intérêts des différentes parties en présence. Cela est d'autant plus vrai que le "club" des pays africains producteurs et exportateurs d'hydrocarbures va s'élargir dans les prochaines années.

La promotion des PPP dans les infrastructures

Le développement des infrastructures joue un rôle essentiel dans l'intégration régionale. L'Afrique doit donc mettre l'accent sur le développement des infrastructures dans des domaines tels que l'énergie, les transports, l'agriculture, la santé, l'eau et les TIC, ainsi que sur le renforcement des interconnexions nécessaires sur le continent africain et entre l'Afrique et l'Europe. Il s'agit d'identifier les infrastructures prioritaires au niveau régional et à l'échelle du continent (secteurs des transports, de l'énergie, des TIC et de l'eau), en vue d'accroître les interconnexions. La promotion des services de transport sûrs et efficaces, par un recours aux technologies modernes, s'avère un objectif prioritaire. La promotion des infrastructures numériques pour qu'elles servent de plateformes polyvalentes aux fins de la fourniture de services sûrs et efficaces au niveau régional est aussi un objectif primordial. Ces objectifs ne

peuvent être atteints qu'en favorisant l'harmonisation et l'application des politiques et des réglementations, et en soutenant le renforcement des institutions ainsi que le renforcement des capacités des institutions continentales et régionales.

Relancer les APE

La conclusion et la mise en œuvre des APE gagnant-gagnant devait être le point de départ pour le renouveau du partenariat économique et commercial UE-Afrique. Ce vœu n'a pas été réalisé, car la négociation de cet accord a davantage creusé le malentendu. Alors qu'il devait être la pierre angulaire du renouveau du partenariat commercial UE-Afrique, l'APE est ainsi devenu le point de cristallisation de tous les malentendus. Après avoir eu beaucoup de mal à le faire signer par les États africains, le plus souvent individuellement, ce qui contredit les principes de régionalisation édictés au démarrage des négociations, l'Europe continue de faire fausse route en imposant leur mise en œuvre. Le Sommet aurait dû être le moment approprié pour trouver des solutions aux préoccupations des pays Africains au sujet des accords de partenariat économique, et de procéder à une prise de conscience sur la dimension "développement" des accords commerciaux UE-Afrique et les répercussions de ces derniers sur les économies africaines. Cela n'a pas été le cas.

Renforcer l'attractivité des IDE

L'Union européenne a un poids important dans les IDE destinés à l'Afrique, même si la perspective de la sortie du Royaume-Uni de cet ensemble contribuera sensiblement à fragiliser cette position. En plus des ressources naturelles importantes de l'Afrique (hydrocarbures notamment), sa proximité géographique avec le continent européen en fait une zone privilégiée dans les choix de délocalisation des entreprises européennes. Ceci est de nature à amplifier la dynamique des IDE de l'UE vers l'Afrique. C'est dans ce sens, que l'UE a adopté récemment un nouveau Plan d'investissement extérieur, destiné à stimuler les investissements en Afrique et dans les pays voisins de l'Union européenne (UE), avec pour objectif de mobiliser plus de 44 milliards d'euros d'investissements d'ici à 2020. Que ce soit au niveau global de la coopération stratégique ou des volets sectoriels, la mobilisation des ressources européennes est restée très en deçà des ambitions annoncées.

L'insertion dans les chaînes de valeur régionales en jouant sur la préférence régionale

Il existe, en Afrique, une marge importante d'augmentation de la valeur ajoutée. Les principaux facteurs pour la montée en gamme sont le respect des normes, la promotion de l'entrepreneuriat local et l'amélioration des capacités techniques intérieures. La préférence nationale rencontre, toutefois, des limites dans cette montée en gamme. Ne convient-il pas d'élargir l'espace et de privilégier celui de préférence régionale ? Derrière une stratégie de la préférence régionale, se trouvent des enjeux importants : la création d'emplois qualifiés, le transfert des compétences et la constitution d'un réseau de sous-traitance industrielle. La construction des chaînes de valeur régionales est une question stratégique. Une telle option doit reposer sur une fondation solide, plus précisément sur trois piliers : la préférence régionale, des synergies territoriales et une base d'accumulation endogène. Ce n'est qu'une fois ces trois piliers solidement construits que la relation Afrique-UE pourra se reconstruire à l'avantage réciproque.

Replacer la gestion des migrations dans le contexte des relations économiques et du processus de développement. La centralité de la gestion des flux migratoires dans le Partenariat Europe-Afrique nuit à l'équilibre de l'approche, et risque de reléguer les vraies questions du développement qui doivent être à la base des relations entre les deux continents. Il y a besoin d'une vision holistique qui inscrit la migration dans le processus de développement et de globalisation et, par conséquent, globaliser l'approche de cette question prônée par l'Union européenne depuis 2005 : c'est-à-dire, intégrer dans le partenariat des possibilités de migration légale et de mobilité (pratiquement disparues depuis la Déclaration du Sommet de La Valetta) ; prévoir de incitations financières équitables pour les pays d'origine pour la réadmission de leurs nationaux pour compenser la perte de transferts potentiels ; reprendre la question de la compensation pour la fuite de cerveaux et associer les pays d'origine aux politiques d'intégration des migrants dans les pays de destination. Par ailleurs, étant donné qu'au moins 70% des flux migratoires en Afrique subsaharienne sont des flux intra-africains, et que les pays du nord de l'Afrique, en tant que pays de transit, deviennent de plus en plus impliqués dans la gestion des flux migratoires vers l'Europe, la question migratoire doit être traitée dans sa

globalité, intégrant les flux migratoires intra-africains, comme les défis des pays de transit.

Mobiliser des ressources, d'abord internes

L'aide au développement, celle de l'Union comme celle de ses États membres, demeurera indispensable pour contribuer à faire en sorte que les financements, quelle que soit leur origine, « produisent » bel et bien du développement. La question de l'efficacité de l'aide reste toujours aussi cruciale. Cependant, à l'évidence, l'aide ne peut être la composante stratégique du financement. L'Agenda 2063 souligne qu'il est nécessaire que le continent devienne autonome et finance son propre développement. À cet égard, l'élargissement de la base fiscale est une priorité. La mobilisation des ressources passe aussi par la recherche de modalités innovantes ; ressources longues pour des investissements longs, financements mixtes qui combinent des financements concessionnels des bailleurs avec les fonds publics ou privés ; capital-investissement avec l'appui d'investisseurs de référence pour soutenir le développement de fonds spécialisés, y compris par le biais de la gestion d'actifs. La méso-finance constitue le missing middle de la finance en relation avec le très faible réseau de TPME et PME. La logique doit être celle d'une économie de crédit qui favorise l'investissement à risque. Les réponses se trouvent, pour l'essentiel, dans des systèmes de mutualisation, de capital risque vis-à-vis des auto-entrepreneurs.

La synergie des partenariats

L'Europe a perdu son monopole sur l'Afrique et la Méditerranée qu'elle possédait au lendemain des décolonisations. Le continent africain est devenu un centre d'intérêt, non seulement des États-Unis d'Amérique, mais aussi, et surtout, des puissances émergentes, à leur tête la Chine. Mais, c'est l'Europe qui pourrait souffrir le plus des grands défis qui menacent l'espace afro-méditerranéen: le mal développement, la pauvreté, la pression de la progression démographique, l'insécurité et les déstabilisations politiques. Il est, donc, de l'intérêt de toutes les parties : Europe, Méditerranée et Afrique, de créer une synergie entre les deux partenariats euro-méditerranéen et euro-afro-subsaaharien. Il est, aujourd'hui, possible d'élargir le cadre des partenariats euro-afro-méditerranéens et de les rassembler autour d'un ensemble cohérent, une Verticale

Afrique, Méditerranée, Europe où la Méditerranée serait en position de centralité, ensemble qui adhérerait à une logique rénovée du partenariat fondée sur le co-développement et la co-production. La coopération autour des problèmes de développement en Afrique doit intégrer des logiques triangulaires. L'Europe peut et doit travailler en Afrique avec les autres puissances en présence : avec les Etats-Unis (logique échange) et avec la Chine (logique sectorielle). La compétition ne doit pas entraver la rencontre des intérêts. Pour l'Afrique, diversification les tissus productifs passe aussi par diversification des partenariats.

L'Europe doit inventer, avec l'Afrique, un partenariat plus positif et plus proactif. Il ne s'agit pas toujours de ressources financières. Il s'agit de vision, de cohérence d'ensemble, d'engagement et de vérité. Elle se fait à l'avantage de l'Afrique. L'Euro-Afrique sera un projet porteur lorsque les Européens comprendront qu'ils ont besoin d'Afrique comme les Africains ont besoin d'Europe.

A propos de l'auteur, Larabi Jaïdi

Larabi Jaïdi est un ancien professeur de l'Université Mohamed V de Rabat- Agdal. Ses domaines d'expertise incluent les politiques économiques, les relations économiques internationales (Europe et Monde Arabe) et l'économie des régions. Il est membre fondateur du Centre Marocain de Conjoncture et du Groupement d'Etudes et de Recherches sur la Méditerranée. Il a été également Conseiller du Premier Ministre et du Ministre de l'Economie et des Finances. Il fait partie des experts du Conseil de la Concurrence et est membre du bureau de la fondation Adderrahim Bouabid. M. Jaïdi est aussi l'auteur de plusieurs publications portant sur le développement économique et social et sur les relations économiques internationales.

Iván Martín

Iván Martín est économiste. Il est chercheur du GRITIM (Groupe Interdisciplinaire de Recherches sur l'Immigration) de l'Université Pompeu Fabra de Barcelone (Espagne). Entre 2013 et 2016, il a été professeur de l'Institut Universitaire Européen de Florence (Migration Policy Center), ainsi que membre du Groupe d'Experts sur la Migration Économique de la Commission Européenne et Expert Principal sur la Migration du Travail du programme ETEM (Expertise Thématique Externe sur les Migrations) de la DG DEVCO de la Commission Européenne.

Il a été aussi chercheur senior et coordonnateur scientifique du projet SAHWA sur la jeunesse arabe au CIDOB de Barcelone (2014) et chercheur associé de l'Instituto Complutense de Estudios Internacionales à Madrid (2008-2013). Auparavant, il avait été Administrateur de Recherche au Collège de l'Europe, Campus de Natolin (Varsovie) (2010-2011), et Directeur du Forum socioéconomique de Casa Árabe-Institut International d'Études Arabes et du Monde Musulman (Espagne) (2006-2008), après avoir exercé pendant six ans en tant que professeur d'économie politique internationale à l'Université Carlos III de Madrid. Il est spécialisé sur les relations euro-méditerranéennes et l'emploi et la migration du travail dans les pays arabes méditerranéens, sujet sur lequel il a fait des nombreuses recherches et publications depuis plus de quinze ans. Depuis 2011 il a travaillé comme consultant et formateur sur la migration du travail, la migration et le développement et l'emploi, surtout en Afrique du Nord et Afrique subsaharienne, pour le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée à Barcelone, la Direction Général de Développement de la Commission Européenne (DEVCO) et la Délégation de l'UE au Maroc, la European Training Foundation, l'Organisation internationale pour les Migrations et l'Organisation internationale du Travail, ainsi que les agences de coopération suisse, espagnole et allemande. Depuis 2003, il a travaillé comme analyste pour plusieurs think tanks européens, notamment le Real Instituto Elcano à Madrid (2003-2012), l'IEMed (2005-2010) et le CIDOB (2014) à Barcelone, et l'IFRI à Paris (2008-2009).

A propos de OCP Policy Center

L'OCP Policy Center est un think tank marocain qui a pour mission la promotion du partage de connaissances et la contribution à une réflexion enrichie sur les questions économiques et les relations internationales. A travers une perspective du Sud sur les questions critiques et les grands enjeux stratégiques régionaux et mondiaux auxquels sont confrontés les pays en développement et émergents, l'OCP Policy Center offre une réelle valeur ajoutée et vise à contribuer significativement à la prise de décision stratégique à travers ses quatre programmes de recherche: Agriculture, Environnement et Sécurité Alimentaire, Économie et Développement Social, Economies des matières premières et Finance, Géopolitique et Relations Internationales.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.



THINK • STIMULATE • BRIDGE

OCP Policy Center

Ryad Business Center – South 4^{ème} Etage – Mahaj Erryad, Rabat - Maroc

Email : contact@ocppc.ma / Téléphone : +212 5 37 27 08 08 / Fax : +212 5 37 71 31 54

Site : www.ocppc.ma